



L'édito

Nouveau Conseil d'Administration à la Carsat Languedoc-Roussillon

Lors de la mise en place du Conseil d'administration du 9 novembre 2011, j'ai été réélu Président pour un nouveau mandat de 5 ans.

Trois Vice Présidents, Bernard Djiane (Medef), Francis Brum (CGC) et Rémy Bouscaren (CGPME), m'accompagnent pour cette nouvelle mandature.

Cette organisation traduit bien l'idée du paritarisme dans la sécurité sociale : des représentants des organisations patronales et de salariés travaillent ensemble au service des assurés sociaux.

Pour cette nouvelle investiture, je souhaite développer plusieurs grands chantiers. Dans le contexte de la crise financière et de ses conséquences sociales directes sur la vie des assurés sociaux, et face au plan de rigueur annoncé par le gouvernement, je prends les engagements suivants :

- mobiliser les équipes dans le domaine de la retraite pour optimiser le traitement des demandes de pensions, l'accès gratuit à l'information et l'accueil des assurés sociaux,
- renforcer l'action sociale face aux situations de fragilités financières et sociales qui menacent les assurés et tout particulièrement les retraités,
- mener une politique de prévention pour accompagner efficacement la bonne santé au travail.

C'est là tout le challenge qui s'ouvre au Conseil d'Administration et aux collaborateurs de la Carsat L-R.

Alain Cwick
Président du conseil d'administration de la Carsat

La Carsat, un amortisseur social en Languedoc-Roussillon

La Carsat verse 3 milliards d'euros de prestations à 470 000 retraités. Dans les domaines de la retraite et de la santé au travail, qui sont de plus en plus liés avec l'allongement de la vie active, les enjeux sont énormes, à la fois sur le plan économique et sur le plan humain.



Dans une période où les effets de la crise et des plans de rigueur successifs font surgir des difficultés sur la qualité des conditions de vie au quotidien de nos assurés, actifs et retraités, la Carsat L-R a un rôle de plus en plus vital à remplir comme **amortisseur social** afin d'en atténuer les conséquences. Cette réalité nous impose de conduire une politique locale d'Action Sociale renforcée, efficace et orientée sur la prévention des fragilités.

Les atypies régionales en matière de précarité, impliquent la Carsat L-R dans un travail plus conséquent, par rapport aux autres régions de la métropole, sur les dossiers au moment du départ à la retraite, car 31% des carrières sont incomplètes. Cette situation provient des caractéristiques économiques de la région (tissu de petites entreprises avec un fort taux de rotation entraînant des défaillances dans la transmission des déclarations sociales lors des cessations

d'entreprises, manque de réactivité des assurés dans la gestion de leur carrière et gestion du départ à la retraite privilégiée par rapport à la carrière).

Quelques exemples d'indicateurs

Poly assurés

- 57% des retraités ont cotisé au moins à 2 régimes (47% en France). Parmi eux, 25% présentent au moins 3 régimes (19% en France).

Femmes sans carrière complète

- 10,81% de pensions à taux minorés chez les femmes (9,89% en France). 75% des départs à la retraite à 65 ans concernent des femmes.

Précaires

- 5% des retraités bénéficient du minimum vieillesse (3% en France).
- 51% des retraités perçoivent une pension portée au minimum contributif (42% en France).

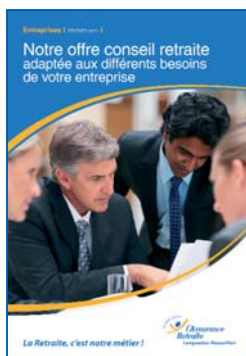
Situation des assurés avant leur départ effectif en retraite

- 42% ont un emploi (49% en France) ;
- 31% n'ont aucune alimentation de leur compte retraite (25% en France).

Ces typologies d'assurés ont un besoin d'accompagnement plus important. Ces carrières sont plus complexes et nécessitent des relations approfondies avec les autres partenaires régionaux. Le conseil d'administration de la Carsat travaille à l'orientation et à la définition des pistes d'amélioration de prise en charge. ■■

Notre mission première : la « liquidation » des retraites...

La liquidation des retraites nécessite une gestion rigoureuse.



La préparation du départ à la retraite nécessite une gestion rigoureuse, d'où notre proposition d'un **partenariat avec les grandes et petites entreprises** de notre région, ciblant l'accompagnement et l'information des futurs retraités sur les dernières années de leurs parcours professionnels, avec des informations collectives et des entretiens individuels. Cette démarche de prévention vise à éviter la rupture de ressources issues de l'activité salariée et celles qui seront produites par les revenus de la retraite.

Notre 1^{er} Salon Régional de la Retraite (Béziers, les 30 sept. et 1^{er} oct. 2011 - 2 000 visiteurs) est un exemple fort de notre volonté de se situer au plus près des assurés pour expliquer les nouvelles règles et informer sur notre offre de protection sociale, conformément à notre mission de service public.



87% des visiteurs sont satisfaits des informations sur la retraite

Forte de son succès, cette manifestation sera reconduite en 2012, complétée par des sessions d'information assurés, plus spécialisées, telles que les **journées d'information retraite franco-allemandes** qui se tiendront à la Carsat L-R les 24, 25 et 26 janvier 2012.

Nous voulons, en partenariat avec les organismes de retraite de base et complémentaire du Languedoc-Roussillon, renforcer notre offre de conseil en :

- sensibilisant les plus jeunes sur **l'importance de suivre son compte retraite dès l'entrée dans la vie active**, de s'assurer qu'il est bien complet et ensuite de connaître toutes les possibilités pour faire des choix éclairés lorsque l'on parvient en 3^{ème} partie de carrière,
- informant nos publics sur le bien vieillir pour construire un projet de vie à la retraite et prévenir les effets du vieillissement. La prévention, c'est ainsi pouvoir donner un autre regard sur la retraite qui est synonyme de **bien vivre** et non pas de fin d'utilité sociale.

Parce qu'une politique de la dépendance commence par une politique de prévention, nous portons nos efforts de sensibilisation en parlant très tôt de prévention aux jeunes actifs, dès l'entrée dans la vie active en entreprise, jusqu'au versement de prestations de maintien à domicile pour les plus âgés.



La santé au travail : une mission renouvelée



Notre gestion paritaire est un gage de fonctionnement en réseau coordonné et d'efficacité pour inciter les entreprises à prévenir les risques professionnels.

La Carsat L-R incite les entreprises à prévenir les risques professionnels par :

- des interventions directes sur les lieux de travail,
- des actions collectives auprès des branches professionnelles,
- la conception de dispositifs d'évaluation et de prévention à travers le **document unique obligatoire**,
- l'offre de formation : la diffusion des bonnes pratiques,
- des aides financières (AFS) pour les équipements,
- la diffusion de la documentation technique,
- l'organisation de journées, forums, conférences « information prévention santé » tels que :

Les « **Matinées employeurs** »



organisées, en collaboration avec les Caisses Primaires d'Assurance Maladie de la région dans chaque département. Ces réunions d'information sont gratuites, à destination des entreprises, autour des dernières actualités de la gestion de leurs risques professionnels. Ces rencontres, d'une heure et demie environ, sont l'occasion pour les employeurs d'échanger avec le département Tarification/Prévention de la Carsat L-R et les CPAM sur les thématiques d'actualité.

Le **salon Aid'O Soins**, qui a ouvert ses portes pour la 4^{ème} édition les 27 et 28 juin 2011 au Corum de Montpellier. Près de 3000 personnes sont venues visiter les stands des 43 exposants et participer au programme de conférences qui ont attiré à elles seules 1 500 personnes.

Ce salon est devenu un rendez-vous incontournable des professionnels et des acteurs de la santé au travail.



La prochaine édition est d'ores et déjà prévue en janvier 2013.

A travers l'expérience de ses préventeurs qui sillonnent le terrain à la rencontre des chefs d'entreprises, la Carsat met à disposition des entreprises l'expertise de ses équipes. Elle souhaite développer ce service à travers des partenariats avec la médecine du travail de toutes les branches, comme en témoigne la journée « **santé au travail** » organisée avec la DIRECCTE le 22 novembre 2011 à la Grande-Motte.

Le résultat poursuivi, à travers la multiplicité de ces actions, est de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, promouvoir la prévention des risques, sensibiliser et responsabiliser tous les acteurs autour des conditions du travail.

La Carsat développe donc une forte communication pour faire connaître ses services gratuits dans le domaine de la formation et l'aide financière qu'elle peut apporter aux entreprises.

Tout récemment, le 1^{er} décembre 2011, Monsieur Alain Cwick, Président du Conseil d'Administration de la Carsat, a remis les **Trophées des Entreprises**. Cette manifestation a pour but de valoriser les actions en matière de prévention des risques professionnels

aux entreprises de la région Languedoc-Roussillon.

Le prix de l'innovation dans ce domaine a été décerné à **Eiffage Construction Languedoc**, pour un système de stockage des étais.

Le prix approche manageriale a été remis à **Environnement Massif Central**, société au service des collectivités.

Le prix approche globale est revenu au laboratoire gardois de prothèses dentaires **Gard au dents**.

Enfin, celui pour une approche ciblée a été décerné à **Schneider Electric**.

Le jury a également eu deux coups de coeur : pour la régie des **Abattoirs d'Alès**, en pleine modernisation, et pour la PME **Horiba**.



La Carsat L-R calcule et notifie le taux de cotisation des accidents du travail et des maladies professionnelles pour l'ensemble des établissements des secteurs de l'industrie, du commerce et des services. Elle sensibilise ainsi les responsables des structures à la prévention des risques.

Le développement de notre action sociale passe par une diversification de l'offre de service

Pour que chaque personne vive pleinement sa retraite, la Carsat L-R a mis en place un ensemble de dispositifs permettant :

- le maintien à domicile des personnes âgées,
- l'accueil en établissement d'hébergement.

L'objectif est d'accompagner les personnes économiquement et socialement fragilisées afin de les aider à préserver leur autonomie et retarder les effets du vieillissement.

La Carsat contribue au financement du dispositif d'évaluation des besoins du retraité à son domicile. C'est un professionnel qualifié qui détermine le niveau d'autonomie de la personne et analyse

ses conditions de vie pour décliner ensuite un plan d'aide personnalisé.

Les services individuels qui peuvent en découler sont :

- l'aide à domicile,
- l'adaptation du logement,
- l'hébergement temporaire.

La Carsat L-R porte, par ailleurs, une attention particulière aux assurés en difficulté sociale, qu'elle soit liée à la maladie, au handicap ou au vieillissement.

La Carsat facilite également :

- l'accès aux soins et favorise le maintien dans l'emploi,
- la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle par l'aménagement des conditions de travail des personnes malades et handicapées,

- la médiation entre l'assuré et les institutions pour permettre aux personnes d'accéder à leurs droits.

De même, la Carsat L-R initie et soutient des actions de prévention du vieillissement pathologique ou usuel, à travers des programmes de prévention élaborés avec les partenaires et les acteurs de l'accompagnement des seniors.

Cette transition, à réaliser entre l'accompagnement par les services de la santé au travail des 50/55 ans et l'entrée en retraite, est le maillon fort de notre démarche globale.

L'ensemble de nos actions vise à baliser le parcours de tous nos assurés sociaux pour leur apporter la bonne réponse au bon moment.

Repérer les situations de fragilité chez les personnes âgées pour mieux prévenir les effets du vieillissement

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Languedoc-Roussillon mène des actions de prévention des effets du vieillissement dans l'ensemble de la région. Nous nous sommes fixés trois priorités qui nous animent dans notre travail au quotidien.

D'abord, nous souhaitons intervenir **le plus précocement possible** pour le maintien de l'autonomie et donc privilégions les actions en direction des jeunes seniors. Ensuite, nous menons une politique de proximité : la Carsat intervient au plus près des assurés. Et enfin, nous souhaitons proposer nos actions **en priorité aux retraités qui en ont le plus besoin**.

En effet, l'attention de la Carsat est tout particulièrement centrée sur les personnes isolées, en difficulté économique ou traversant une période sensible de leur existence telle que le veuvage qui peuvent engendrer des difficultés de santé. **Mais parce qu'à la Carsat, nous sommes convaincus que ces**

situations ne sont pas irréversibles, nous avons mis en place un Observatoire des situations de fragilité des personnes âgées.

Cet Observatoire a dès lors permis d'identifier les territoires fragilisés de la région (représentés en rouge sur la carte). Nous œuvrons donc jour après jour, pour que nos actions et que celles de nos partenaires, notamment à travers un appel à projets, soient proposées en priorité aux retraités résidant dans ces territoires plus fragilisés.

